



RAPPORT ANNUEL HOLSTEIN CANADA

20

24

TABLE DES MATIÈRES

- 03**
Mot du président
- 04**
Conseil d'administration
- 05**
Comités du conseil
- 06**
Rapport opérationnel
- 08**
Reconnaisances et réalisations des membres
- 09**
Résolutions non contraignantes 2024 : mise à jour
- 13**
Points saillants financiers 2024
- 17**
États financiers de 2024



Facebook
Holstein Canada



Twitter
@holsteincanada



Instagram
Holstein Canada



YouTube
HolsteinCanadaVideo



TikTok
holstein.canada

Holstein Canada
20 Corporate Place C.P. 610
Brantford (Ontario) N3T 5R4

Sans frais : 1 855 756-8300
Texte : 226 401-8305
www.holstein.ca



MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour,

L'année 2024 a été marquée à la fois par des défis et des succès. Je suis devenu président du conseil d'administration de Holstein Canada en cours de mandat et ce, dans des conditions moins qu'idéales. Notre gouvernance a été confrontée à des circonstances extraordinaires. Avant tout, nous devons admettre que nos actions n'ont pas toujours été correctes et appropriées, et prendre des mesures correctives pour garantir le respect des statuts de notre Association et des pratiques de bonne gouvernance. Je tiens à souligner le professionnalisme de M^{me} Nancy Beerwort, élue présidente en avril dernier. En accueillant de nouveau Nancy au sein de notre conseil d'administration, je désire lui faire savoir à quel point nous regrettons les malentendus qui nous ont divisés dans cette facette de notre gouvernance.

De telles circonstances nous obligent à analyser, apprendre et grandir, et c'est exactement ce qu'ont fait les membres du conseil, qui ont travaillé dur pour relever les défis et saisir les possibilités intéressantes qui se sont présentées au cours d'une année très chargée. Nous nous sommes beaucoup penchés sur la formule de gouvernance et sur les politiques qui répondent le mieux aux besoins actuels et futurs de nos membres dans cette industrie qui évolue si rapidement. Nous nous sommes engagés à évaluer nos statuts et nos politiques, tout en renforçant la formation et les compétences du conseil dans ce domaine.

Comme nous le faisons tous à la ferme, nous n'avons pas hésité à faire appel à des personnes capables de nous guider. Au nom du conseil, je remercie Paul Larmer, qui possède une vaste expérience des conseils de producteurs et qui appuie notre démarche continue pour nous tailler une meilleure place dans cette belle industrie en constante évolution. Notre travail acharné (et la maturité d'avoir pu nous poser des questions fondamentales) mènera au plan stratégique qui sera notre feuille de route pour les trois prochaines années et dont les points clés seront dévoilés à notre assemblée générale de Halifax.

Plusieurs résultats encourageants en cours d'année ont validé le rôle important que joue l'Association dans l'industrie canadienne. Entre autres, nous sommes ravis d'avoir conclu une nouvelle entente avec Les Producteurs laitiers du Canada dans le cadre du programme proAction®. Nous renouvelons notre appui à ce très important partenaire et à tous nos partenaires de l'industrie, surtout en cette période d'incertitude concernant les négociations commerciales. Comme on l'a souvent démontré, la force des gens du Canada est de pouvoir se tenir debout ENSEMBLE! À nos collègues des autres races, des entreprises de génétique et de Lactanet, avec qui j'ai eu le plaisir de participer à un voyage d'étude aux Pays-Bas, je tiens à dire très clairement que Holstein Canada veut être un partenaire sûr et collaboratif, pour que l'ensemble des productrices et des producteurs canadiens en bénéficient.

Les résultats financiers de 2024 sont encourageants et représentent des ressources additionnelles qui serviront à réaliser notre prochain plan stratégique. Croyez bien que nous continuerons de gérer cet argent (votre argent) de façon responsable. Les agriculteurs et agricultrices connaissent parfaitement bien l'importance de surveiller les dépenses tout en investissant judicieusement. Dans cette optique, nous comptons investir dans notre plus importante ressource : notre équipe. Le recrutement, la rétention et la formation continue de notre personnel seront nos priorités afin de pouvoir vous offrir des produits et services qui contribueront à la rentabilité de vos entreprises. Nous voulons des gens sur le terrain, avec vous.

Le conseil d'administration a été appuyé par une solide équipe qui a mis les bouchées doubles devant l'absence de notre chef de la direction pendant la majeure partie de l'année. Grâce à ces personnes et aux divers comités du conseil, Holstein Canada a « livré la marchandise » tout en préparant l'avenir. Je les remercie sincèrement, au nom de tous nos membres.

J'adresse également mes remerciements aux administrateurs et administratrices pour leur ouverture au cours de l'année, de même qu'à vous, nos membres, pour votre patience et votre loyauté. Nous tirons une grande fierté de notre passé et nous ne manquons pas de le montrer à l'occasion du centenaire de la classification. Surtout, nous sommes encouragés et motivés pour l'avenir!

Cette année, j'ai été très bien entouré par nos administrateurs et administratrices, par l'équipe, par nos mentors et par vous, les membres, qui m'avez encouragé et donné de précieux conseils. Je vous en suis très reconnaissant.

Toutefois, vivre cette aventure qui m'a fait énormément grandir au fil des mois n'a été possible que pour deux raisons : l'appui de mon équipe à la ferme Lacnor et l'amour de ma famille. Les mots me manquent pour vous remercier.

Bien à vous,

Gilles Côté
Président du conseil d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

GILLES CÔTÉ

Président
Saint-Bruno (Qc)

DOUG PEART

Vice-président et président de séance
Hagersville (Ont.)

KAREN VERSLOOT

3^e membre de l'exécutif
Keswick Ridge (N.-B.)

BENOÎT TURMEL

Sainte-Marie (Qc)

NICOLAS LALANDE

Saint-Placide (Qc)

SYLVIE MAHANNAH

Saint-Télesphore (Qc)

BRIAN SLAUGHTER

Warwick Township (Ont.)

DENNIS WERRY

Hampton (Ont.)

MELVILLE « MEL » MCLEAN

Gananoque (Ont.)

HAROLD SWEETNAM

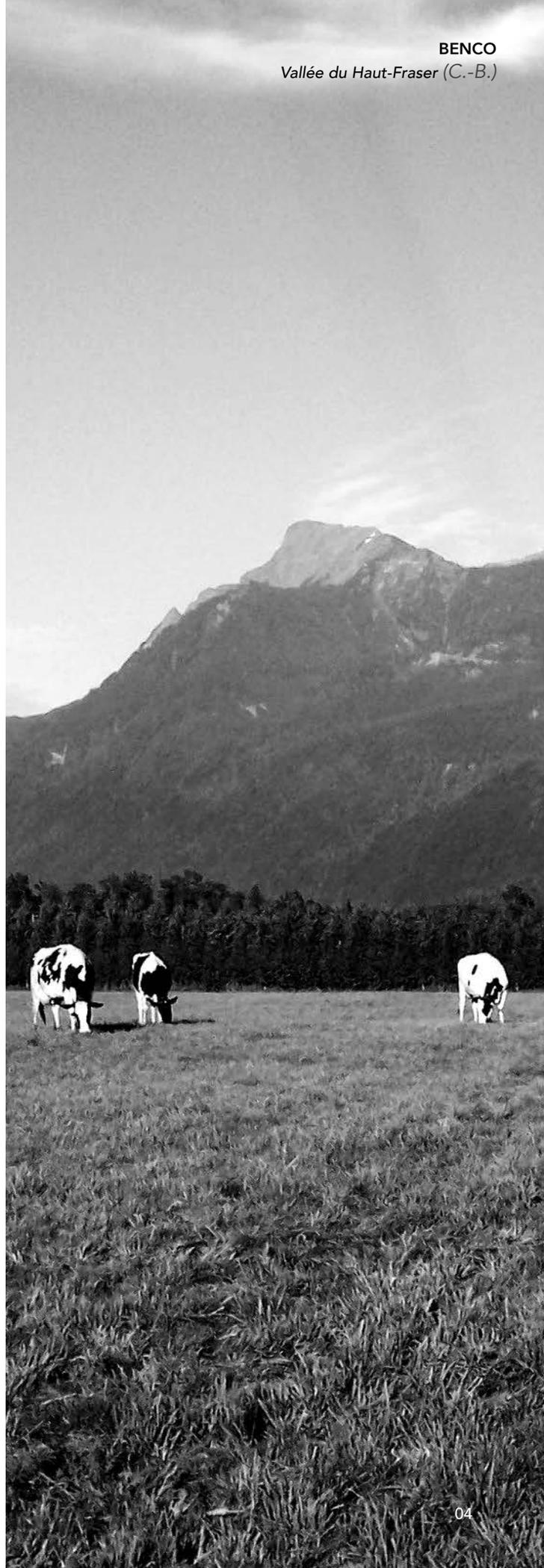
Stanley (Man.)

WILLEM VANDERLINDE

Lacombe (Alb.)

BRIAN HAMMING

Vernon (C.-B.)



COMITÉS DU CONSEIL



Comité de la vérification, de l'évaluation
du risque et des finances

Président : Benoît Turmel (Qc)



Comité des reconnaissances

Présidente : Sylvie Mahannah (Qc)



Comité consultatif sur la race

Président : Harold Sweetnam (Sask. et Man.)



Comité consultatif sur la classification

Président : Willem Vanderlinde (Alb. et T.N.-O.)



Comité sur la gouvernance

Président : Brian Slaughter (Ont.)



Comité des ressources humaines

Président : Gilles Côté (Qc)



Comité des expositions et du jugement

Président : Brian Slaughter (Ont.)



Comité consultatif des Jeunes leaders

Présidente : Lysanne Pelletier (Qc)

Vice-présidente : Emma Prelaz (Ont.)

Représentants du conseil :

Karen Versloot (ATL)

Nicolas Lalande (Qc)



RAPPORT OPÉRATIONNEL

Chers membres de Holstein Canada,

L'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations dans le cadre du plan stratégique de 2022, qui a orienté l'équipe dirigeante et le personnel pendant l'année écoulée et jusqu'en 2025.

Réflexion sur nos réussites

En nous appuyant sur les commentaires des producteurs, sur la contribution de notre personnel et sur l'examen des flux de travail, nous nous sommes efforcés d'améliorer notre efficacité et les services aux membres à tous les niveaux, tout en mettant l'accent sur la convivialité et le rapport coût-efficacité.

Nous avons d'abord revu notre site Internet, notamment la recherche des « meilleures femelles génétiques », pour laquelle une fonction a été ajoutée afin d'afficher seulement les nouveaux animaux à la dernière date d'évaluation génétique. Les enregistrements sur l'application ConneXXion sont encore plus simples et intuitifs maintenant qu'il est possible de faire une recherche à partir du nom court des taureaux. Les demandes de tests génomiques ont aussi été améliorées en accordant plus d'attention au processus de dépôt des échantillons. En outre, une nouvelle fonction de réémission d'identifiants fournit aux producteurs un moyen efficace de commander des identifiants ©TracéLaitier à partir de leur téléphone cellulaire pour remplacer ceux qui sont perdus ou endommagés.

Pour les membres qui préfèrent les documents électroniques, nous avons créé un nouveau message concernant le relevé mensuel. Les notifications ont été simplifiées de façon à indiquer le montant payable et à fournir un lien rapide vers le compte pour consulter le relevé et effectuer le paiement.

Dans le cadre de notre engagement en matière de stabilité financière, nous avons également mené une analyse complète des coûts de nos activités et de nos services. Les résultats de cette étude nous fourniront des renseignements précieux aux fins de la planification stratégique.

Rétention et recrutement

L'année dernière, nos communications ont porté sur l'utilisation de l'enregistrement, du testage génomique et de la classification comme outils de gestion. L'ajout de ces outils au plan de gestion de la ferme fournit toute l'information nécessaire pour bâtir un troupeau durable et rentable pour les générations futures. L'intégration des services de Holstein Canada dans la stratégie de gestion des fermes laitières, au même titre que les services offerts par les entreprises de génétique et Lactanet, est devenue l'un des thèmes de nos ateliers « Dairy Dynamics ». Ces ateliers se poursuivront d'ailleurs en 2025 puisque les essais menés en 2024 ont été fructueux. Merci à nos partenaires de l'industrie pour leur soutien et leur rôle dans la réussite de ce projet!

Initiatives d'engagement des membres

En réponse aux commentaires des membres, Holstein Canada a inclus un nouvel événement à son programme d'expositions nationales en 2024 : le Westerner Dairy Showcase à Red Deer, en Alberta. Une des plus importantes manifestations consacrées aux bovins laitiers dans l'Ouest canadien, le « Westerner » est connu pour attirer des exposants des quatre provinces de l'Ouest, ce qui lui confère tout naturellement une envergure nationale. Holstein Canada offre ainsi une plateforme précieuse aux éleveurs tout en continuant de promouvoir l'excellence de la race Holstein partout au Canada.

Soutenir et encourager la nouvelle génération est un objectif primordial pour Holstein Canada. En plus de notre Programme des Jeunes leaders et avec la collaboration de nos partenaires de l'industrie, nous avons appuyé la candidature d'un membre du



Comité consultatif des Jeunes leaders dans le cadre du Programme de développement des futurs leaders. Ce programme lancé il y a plus de dix ans a aidé à former près de 200 futurs leaders de l'industrie, dont beaucoup siègent aujourd'hui au conseil de différents organismes prépondérants tels que EastGen, Lactanet et bien d'autres encore. Il offre une formation à la gouvernance, prépare les participants à assumer un rôle au sein d'un conseil d'administration et favorise le réseautage à l'échelle nationale.

Holstein Canada a aussi collaboré à l'organisation du Forum de l'industrie des bovins laitiers 2024 de Lactanet. À cette occasion, des spécialistes d'Amérique du Nord et d'ailleurs ont donné des présentations sur la longévité des vaches, les stratégies de réforme, les améliorations génétiques, la réduction du méthane et les attentes des consommateurs. Des producteurs membres de Holstein Canada ont également participé à un panel où ils ont parlé de la façon dont ils gèrent un solide programme génétique qui contribue à la prospérité de leurs entreprises.

100 ans de classification

Holstein Canada célèbre cette année le 100^e anniversaire de notre service canadien de classification. Ce service est au cœur de l'amélioration de la génétique et soutient la réussite des producteurs depuis un siècle. Nous avons prévu des célébrations tout au long de l'année 2025 pour réfléchir à cet incroyable héritage et souligner son importance pour l'avenir de l'industrie laitière mondiale.

Innovation

Holstein Canada et la Canadian Angus Association ont récemment annoncé une initiative conjointe visant à montrer la valeur des outils de vision par caméra et par ordinateur dans l'évaluation des caractères des bovins laitiers et des bovins Angus de race pure, ainsi que des bovins croisés Angus-Holstein. Motivé par la nécessité de continuer à faire évoluer des procédés efficaces de collecte de données, ce projet fait appel à l'expertise de Holstein Canada et de l'association Angus canadienne. D'une durée de quatre ans, il est financé en partie par le programme Agri-science d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable.

Par ailleurs, Holstein Canada appuie l'Université de Guelph, Lactanet et SEMEX dans le développement d'un système amélioré de déclaration des anomalies génétiques. Cette initiative vise à fournir à l'industrie laitière canadienne un moyen plus efficace de consigner et de suivre les incidences de maladies et d'anomalies génétiques, dans le but de les détecter et de les corriger plus rapidement.

Enfin, Holstein Canada et Holstein Australia ont renouvelé leur entente, en vertu de laquelle Holstein Canada continuera de fournir des outils et des logiciels pour appuyer le programme de classification australien. À cette fin, la plateforme de classification internationale de Holstein Canada, « ConneXXion International », a été lancée en mai. L'équipe de terrain de Holstein Australia dispose désormais d'outils et de logiciels plus modernes pour ses visites à la ferme.

Perspectives d'avenir

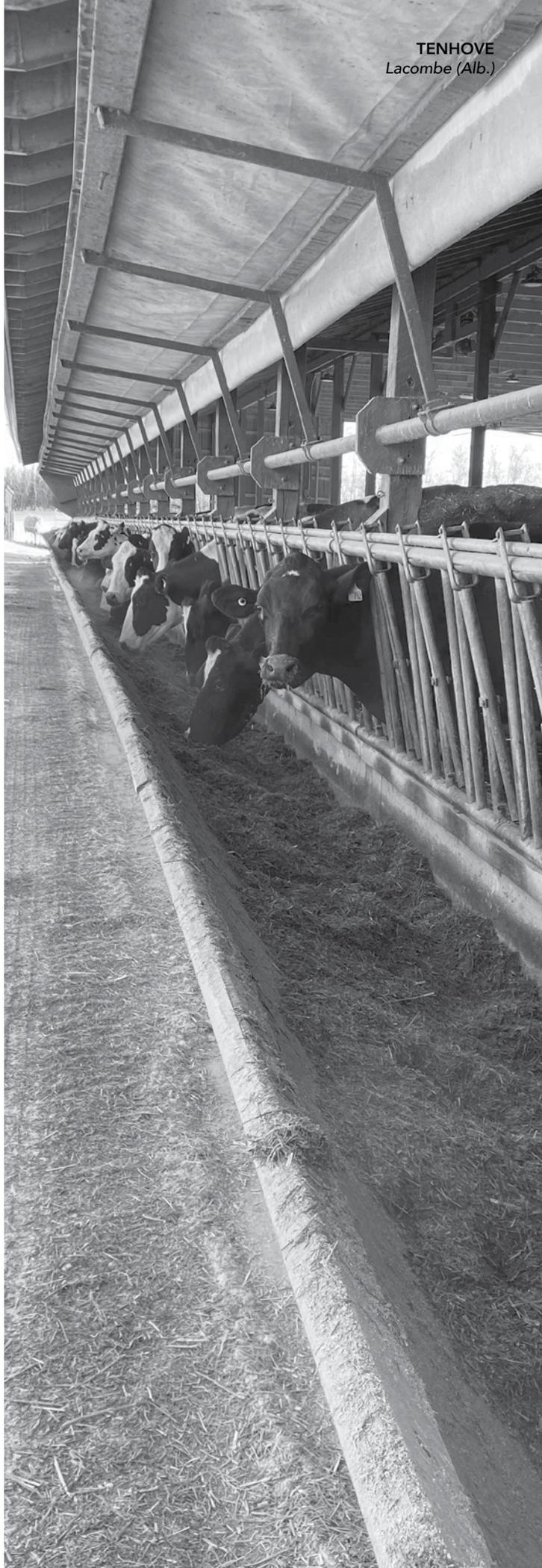
En ce début d'année 2025, nous sommes inspirés et enthousiastes à l'idée de continuer à offrir de la valeur à nos membres par l'intermédiaire de projets définis dans le cadre d'un nouveau plan stratégique. Nous apprécions profondément votre soutien inébranlable et sommes impatients de tisser de nouveaux liens en cours de route.

Linda Markle

Linda Markle
Directrice, Soutien aux membres
et à la clientèle

Chris Bartels

Chris Bartels
Directeur principal, Innovations et
opérations commerciales



RECONNAISSANCES ET RÉALISATIONS DES MEMBRES

Un siècle de Holstein

Pour récompenser 100 ans d'adhésion continue à Holstein Canada

1925 – 2024 Descendants de Donat Giard
Simon Giard
Préfixe : GIARD
Saint-Simon-de-Bagot (Qc)

Bourses d'études

Pour appuyer la formation et le développement des jeunes enthousiastes de la Holstein

EST

Brayden Carruthers, Hamilton (Î.-P.-É.)
Université Dalhousie

QUÉBEC

Marina Faucher, Sainte-Marie (Qc)
Institut de technologie agroalimentaire du Québec
(Campus La Pocatière)

Magalie Schaller, Saint-Ignace-de-Stanbridge (Qc)
Institut de technologie agroalimentaire du Québec
(Campus Saint-Hyacinthe)

ONTARIO

Reegan Charlton, Brantford (Ont.)
Université de la Saskatchewan

Ethan Ringelberg, Troy (Ont.)
Collège Conestoga

OUEST

Danielle Groenendijk, Chemainus (C.-B.)
Collège de médecine vétérinaire de l'Ouest
(Université de la Saskatchewan)

Concours All-Canadian

La liste complète des résultats se trouve sur le site de Holstein Canada : www.holstein.ca

100 ans de classification

Pour obtenir la liste de tous les éleveurs qui ont élevé plus de 100 Excellentes sous le même préfixe au Canada, balayez le code QR.



Plaques Maître-éleveur

Pour récompenser l'excellence en élevage

1 ^{re}	AVELINE	Drayton (Ont.)
1 ^{re}	BELFAU	Rivière-Ouelle (Qc)
3 ^e	CHERRY CREST	Martintown (Ont.)
1 ^{re}	DRAHOKA	Kamouraska (Qc)
1 ^{re}	DUTCHDALE	Lucknow (Ont.)
2 ^e	ERBCREST	Milverton (Ont.)
1 ^{re}	FLEOLE	Saint-Casimir (Qc)
2 ^e	FRUEH	Duncan (C.-B.)
1 ^{re}	GAELANDE	Plessisville (Qc)
4 ^e	HEATHER HOLME	Goderich (Ont.)
2 ^e	KENTVILLE	Melancthon (Ont.)
2 ^e	LACTOMONT	Saint-Louis-de-Gonzague (Qc)
1 ^{re}	MEBECK	Saint-Pie (Qc)
2 ^e	MIL-EN-ROY	White City (Sask.)
1 ^{re}	OCONNORS	Ajax (Ont.)
4 ^e	QUALITY	Vaughan (Ont.)
2 ^e	QUECY	Saint-Isidore-de-Dorchester (Qc)
2 ^e	ROTALY	Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Qc)
2 ^e	SARTIGAN	Saint-Georges (Qc)

RÉSOLUTIONS NON CONTRAIGNANTES 2024 : MISE À JOUR

Rapports Web

1. Classification (soumise par la section N.-B.)

- Considérant que de nombreux producteurs commencent à posséder plusieurs races;
- Considérant que Holstein Canada est un fournisseur de services pour toutes les races, et que l'un de ces services est la classification;
- Considérant qu'en tant que fournisseur de services de classification, Holstein Canada possède les données de classification de toutes les races dans sa base de données;

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada crée un menu déroulant pour la sélection de la race sur sa page Internet « MEILLEURES VACHES CLASSIFIÉES ».

Plan d'action : Cette résolution a fait l'objet d'une analyse approfondie mais n'a pas été mise en œuvre. Les difficultés liées à l'utilisation de différents systèmes de livres généalogiques pour les races autres que Holstein compliquent le projet et limitent la disponibilité des données, ce qui rend les rapports inefficaces.

2. MPG pour les mâles Holstein (soumise par la section Î.-P.-É.)

- Considérant que Holstein Canada exige une évaluation génomique pour tout animal mâle afin de l'enregistrer à Holstein Canada;
- Considérant que lorsqu'on consulte la page de recherche sur un animal de Holstein Canada, seule l'IPV de la moyenne des parents est indiquée;
- Considérant que de nombreux éleveurs utilisent un taureau d'IA non enregistré dans leur programme d'élevage;

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada indique la moyenne des parents génomique (MPG) sur la page de recherche sur un animal pour tous les animaux mâles qui sont enregistrés à Holstein Canada.

Plan d'action : Conformément aux politiques de Lactanet, Holstein Canada communique les moyennes génomiques des parents (MPG) non officielles pour les animaux mâles à leurs propriétaires sur les comptes Web de Holstein Canada jusqu'à ce que le taureau soit âgé de 18 mois. À tout moment, les éleveurs et les unités d'IA peuvent payer les frais connexes à Lactanet pour faire publier officiellement les MPG et les faire communiquer sur les pages de recherche sur les animaux. Lorsqu'un taureau non IA atteint l'âge de 36 mois, ses MPG sont automatiquement mises à la disposition du public, sans frais.

Reconnaisances

3. Maître-éleveur (soumise par la section N.-B.)

- Considérant que le programme des Maîtres-éleveurs de Holstein Canada a pour but de reconnaître les meilleurs éleveurs parmi les membres de Holstein Canada;
- Considérant que les récipiendaires du titre de Maître-éleveur sont actuellement divisés en catégories d'enregistrement;

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada dissout les catégories de Maître-éleveur et reconnaisse les éleveurs ayant le plus grand nombre de points par enregistrement pour la reconnaissance de Maître-éleveur.

Motion rejetée.

4. Longue production à vie (soumise par Holstein Québec)

- Considérant que nous souhaitons continuellement améliorer la durée de vie de nos vaches Holstein;
- Considérant que cette mesure contribuerait à valoriser la durabilité et à en faire la promotion;
- Considérant qu'il est dans l'intérêt de notre industrie d'améliorer son bilan carbone et que notre association peut y contribuer à sa façon;

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de reconnaître les vaches ayant produit plus de 120 000 kg de lait à vie, et ce, pour chaque tranche de 10 000 kg supplémentaires (120 000 kg, 130 000 kg, 140 000 kg, etc.).

Plan d'action : Cette résolution a été soumise à l'examen du Comité des reconnaissances dans le cadre des efforts continus visant à moderniser nos programmes de reconnaissance.

Services

5. Transferts de propriété (soumise par Holstein Québec)

- Considérant que plusieurs animaux sont classifiés sans être transférés aux nouveaux propriétaires dans les registres de Holstein Canada;
- Considérant que plusieurs producteurs élèvent moins de génisses et font, par le fait même, de plus en plus d'achats d'animaux;
- Considérant que sans transferts de propriété dûment complétés, les reconnaissances ne seront pas attribuées aux bonnes personnes, créant de la confusion et augmentant la charge de travail lors de la remise de ces reconnaissances;
- Considérant que la traçabilité de ces animaux est défaillante chez Holstein Canada;
- Considérant que Holstein Canada a déjà du personnel de terrain disponible pouvant assister les producteurs dans cette tâche;
- Considérant que les statuts de l'Association Holstein du Canada Art, 11.18 « Transfert de propriété-devoirs du vendeur » et Art. 11.19 « Correction des registres » ont déjà défini les devoirs des vendeurs et les devoirs du conseil d'administration de l'Association à l'égard de cette problématique;

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada que les classificateurs offrent le service de transfert de propriété lors des visites de classification et d'obliger les classificateurs de s'assurer de la propriété des vaches Excellentes.

Plan d'action : Cette résolution a fait l'objet d'un examen approfondi et son objectif reçoit un soutien appréciable. Elle sera prise en compte dans les futurs projets de développement.

Frais de service

6. Reclassification des vaches en 1^{re} lactation (soumise par Holstein Québec)

- Considérant que les vêlages se font à un âge plus jeune chez les primipares et que la croissance et l'amélioration de ces animaux se poursuivent durant toute la lactation;
- Considérant que les rondes de classification sont plus fréquentes et permettent aux classificateurs de voir l'amélioration des vaches au 1^{er} veau à mesure que leur lactation avance;
- Considérant que les éleveurs qui contribuent à la classification paient et que les données obtenues servent à l'ensemble de l'industrie;
- Considérant que les frais d'adhésion et des différents services de Holstein Canada ont augmenté durant les dernières années;

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada que les éleveurs ne paient qu'une seule classification par primipare et qu'aucuns frais supplémentaires ne soient facturés si le pointage remonte au cours de cette même lactation.

Motion rejetée.

Expositions

7. Championnat intermédiaire propriété-élevée (soumise par Holstein Québec)

- Considérant que les journées de jugements au niveau provincial et national sont très longues;
- Considérant que les jeunes vaches risquent d'avoir beaucoup d'heures de lait dans le pis;
- Considérant que le bien-être des animaux est important;
- Considérant que le niveau de compétition est très différent entre une jeune vache et une vache adulte;

Il est par conséquent résolu de demander à l'Expo-printemps du Québec, au Suprême Laitier et à Holstein Canada qu'il y ait un championnat de propriété-élevée pour les jeunes vaches juste avant le championnat intermédiaire lors des jugements de niveau provincial et national.

Plan d'action : La catégorie Championnat intermédiaire propriété-élevée a été créée lors de la Foire royale d'hiver de l'agriculture de 2024, précédant le Championnat intermédiaire.

8. Code vestimentaire (soumise par Holstein Québec)

- Considérant qu'il est important d'afficher une image positive de l'élevage et des éleveurs auprès des consommateurs;
- Considérant que les journées de jugement sont longues;
- Considérant que selon la nature même de cette activité, il est difficile pour les présentateurs de conserver leurs pantalons propres toute la journée;
- Considérant qu'il est de plus en plus difficile de se procurer des vêtements blancs;
- Considérant que c'est le rôle de Holstein Canada de définir ces standards;
- Considérant que nous voulons constamment innover;

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de permettre le port du pantalon noir lors des jugements, lorsque l'organisation de cette exposition en a fait le choix.

Motion rejetée.

Lien Web

9. Lien entre le site de Holstein Canada et la page de sommaire Lactanet (soumise par Holstein Québec)

- Considérant que le site de *CDN est un outil indispensable pour beaucoup d'éleveurs au Canada;
- Considérant que ce site présente de façon claire et concise l'information requise;
- Considérant que sur son site Holstein Canada a changé la destination du lien de *CDN pour la page de sommaire d'évaluation génétique de Lactanet;
- Considérant que les éleveurs devraient avoir le choix de consulter rapidement un ou l'autre des sites en cliquant sur le lien de leur choix;
- Considérant que la rapidité et l'agrément de consultation sont importants pour les éleveurs;

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada et Lactanet que le lien entre le site de Holstein Canada et la page sommaire d'évaluation génétique de *CDN soit restauré et que des modifications soient apportées au portail de Lactanet afin d'en améliorer la facilité de consultation dans la simplicité et la clarté.

Plan d'action : Lactanet investit activement dans l'amélioration de ses outils Web, notamment dans le développement du nouveau site web Lactanetgen.ca, qui remplace l'ancienne plateforme Lactanet. Lactanetgen.ca a été conçu pour reproduire les fonctionnalités du CDN. Holstein Canada a mis à jour ses liens de redirection vers le nouveau site Web en octobre 2024. Le site Web du CDN n'est plus accessible depuis le 3 mars 2025.

Échange de données

10. Activation des identifiants/déclarations de naissance à Attestra (soumise par Holstein Québec)

- Considérant que les éleveurs Holstein doivent présenter une demande d'enregistrement le plus tôt après la naissance d'un veau auprès de Holstein Canada;
- Considérant qu'ailleurs au pays, Holstein Canada se charge de la distribution des identifiants et des déclarations et obligations qui y sont liées;
- Considérant que lors de l'enregistrement d'un veau auprès de Holstein Canada, les informations fournies par les producteurs sont suffisantes pour remplir simultanément la déclaration de naissance auprès d'Attestra;
- Considérant qu'il est dans l'intérêt supérieur de tous d'éviter les doublons et de diminuer la charge de formulaires à remplir par les producteurs agricoles;

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada et Attestra de travailler en collaboration afin que la déclaration de naissance obligatoire destinée à Attestra se fasse automatiquement lors de l'enregistrement d'un veau à Holstein Canada.

Plan d'action : Un processus a été mis en place depuis un certain temps pour faciliter l'échange des données requises. Toutefois, cette résolution a donné lieu à une enquête plus approfondie sur les défaillances et les exceptions, que nous nous efforçons activement de résoudre.

Rapport de suivi

11. Projet concernant la raideur (soumise par Holstein Québec)

- Considérant que nous constatons beaucoup de symptômes de raideur chez nos vaches issues de bons taureaux Holstein;
- Considérant les pertes financières considérables causées par la réforme prématurée de ces vaches;
- Considérant que chez les vaches affectées plus légèrement, la production diminue, ce qui impacte négativement leur bien-être et la rentabilité de nos entreprises;
- Considérant que les frais d'élevage sont en constante augmentation;
- Considérant que ce syndrome est connu depuis plus de 60 ans (Canadian Journal of comparative medicine juin 1956 : J.-G. Lafortune : Une affection spasmodique des bovins);
- Considérant que la consanguinité est en hausse et qu'une cause génétique est envisageable;
- Considérant que les éleveurs ont volontairement contribué à l'étude;
- Considérant que Lactanet devrait avoir complété l'étape de collecte de données entamée en 2021 visant à comprendre la prévalence de ce syndrome et à élaborer de nouveaux outils et stratégies visant à réduire l'expression de ce syndrome trop coûteux pour les éleveurs;

Il est par conséquent résolu de demander à Lactanet, Holstein Canada et les Producteurs de lait du Canada (PLC) de publier un suivi sur l'avancement.

Plan d'action : L'Université de Guelph et Lactanet ont élaboré et diffusé des mises à jour sur le projet de la raideur par l'intermédiaire de divers canaux, notamment les Sessions ouvertes de l'industrie de Lactanet, des articles sur Internet, le magazine *infoHolstein* de Holstein Canada et des séances de formation du personnel.

Dossiers des clients

12. Mise à jour des propriétaires et des personnes contacts (soumise par Holstein Québec)

- Considérant que la liste des éleveurs admissibles à la reconnaissance « membre vétérinaire » envoyée aux secrétaires des clubs pour validation contient souvent des informations erronées;
- Considérant qu'il y a souvent des personnes décédées figurant sur cette liste, ce qui peut causer un embarras chez la personne qui doit contacter le membre pour valider l'information;
- Considérant que la procédure pour retirer un ancien propriétaire exige des informations précises concernant la date de départ et le motif, ce qui n'est pas toujours évident à obtenir, car les producteurs sont souvent difficiles à rejoindre;
- Considérant que Holstein Canada dispose présentement du personnel nécessaire pouvant mettre cette information à jour avec les éleveurs;

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada que chaque année une mise à jour des propriétaires et des personnes contacts soit faite lors de la visite régulière des classificateurs et que cette information soit partagée avec les secrétaires de clubs.

Plan d'action : Ce point est considéré comme un projet qui permettra d'améliorer les méthodes de traitement des coordonnées obsolètes.

Génotypage

13. Reconnaissance internationale (soumise par Holstein Québec)

- Considérant que les demandes de tests génomiques de base incluent d'emblée la vérification de la parenté;
- Considérant que les tests de parenté SNP sont disponibles, fiables et peu dispendieux;
- Considérant que les tests de vérification parentale Microsatellites sont dispendieux et que les délais de réception des résultats sont plus longs;

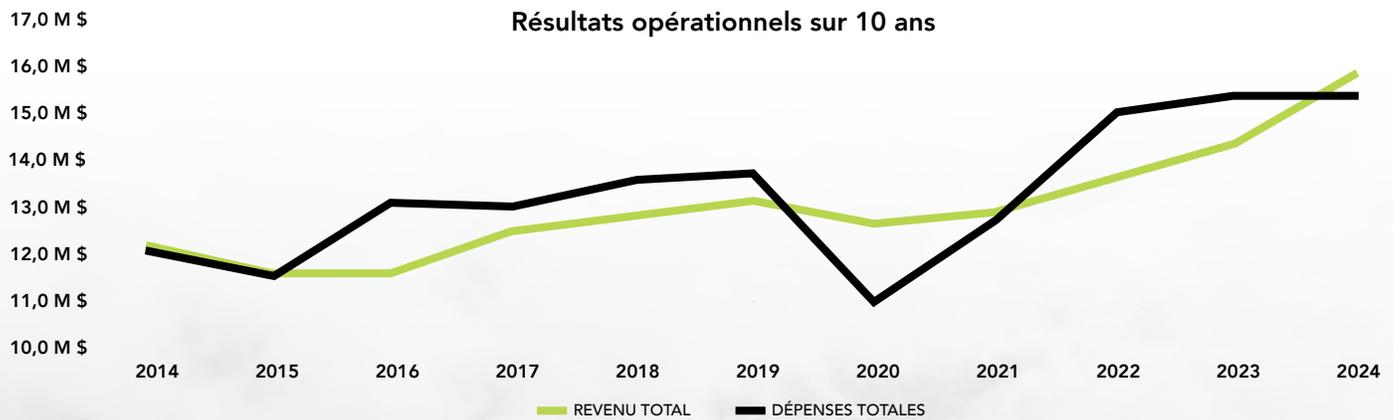
Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de faire pression sur les instances appropriées afin que les tests de vérification parentale SNP soient reconnus comme standard officiel à l'international, évitant ainsi aux éleveurs de payer deux fois pour le même service.

Plan d'action : Cette initiative est en cours de réalisation.

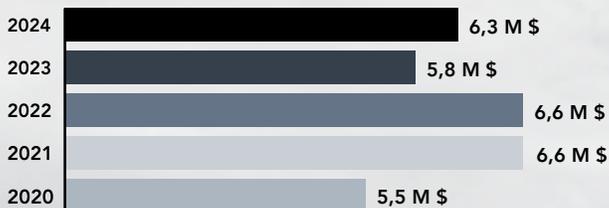
POINTS SAILLANTS FINANCIERS 2024 – SURVOL

Activité par province

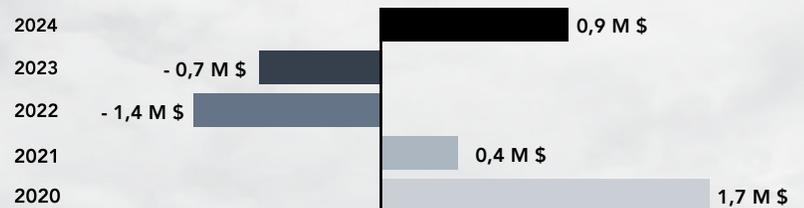
PROVINCE	ADHÉSIONS		ENREGISTREMENTS		CLASSIFICATIONS		TRANSFERTS		TESTS GÉNOMIQUES	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Colombie-Britannique	301	313	18 201	19 447	13 812	13 864	752	846	453	508
Alberta	406	405	22 886	24 830	15 761	16 519	2 307	1 108	3 708	3 194
Saskatchewan	106	111	8 661	8 489	5 353	6 577	468	441	950	991
Manitoba	193	203	10 252	11 738	5 960	6 933	480	346	717	625
Ontario	3 145	3 233	94 688	99 842	80 936	76 682	9 632	7 477	5 846	6 840
Québec	3 513	3 643	92 387	93 389	98 807	102 804	12 699	12 284	4 705	5 365
Nouveau-Brunswick	148	148	4 841	4 430	4 158	3 615	454	489	399	167
Île-du-Prince-Édouard	137	147	4 502	4 631	3 877	3 261	336	494	145	178
Nouvelle-Écosse	156	165	5 000	4 881	5 951	5 475	520	457	1 117	727
Terre-Neuve	16	14	1 731	1 138	885	693	107	45	63	42
International	3	3	0	0	0	0	242	148	0	0
TOTAL	8 124	8 385	263 149	272 815	235 500	236 423	27 997	24 135	18 103	18 637



Fonds de réserve : 6,3 M \$



Excédent* / (Déficit) : 0,9 M \$



*2020-2021 inclut la subvention salariale et les frais ponctuels.
Toutes les années comprennent des gains/pertes non réalisés dans le portefeuille de placement du fonds de réserve.



ACTIVITÉS DE CLASSIFICATION

Animaux Holstein

2024	218 577
2023	220 196

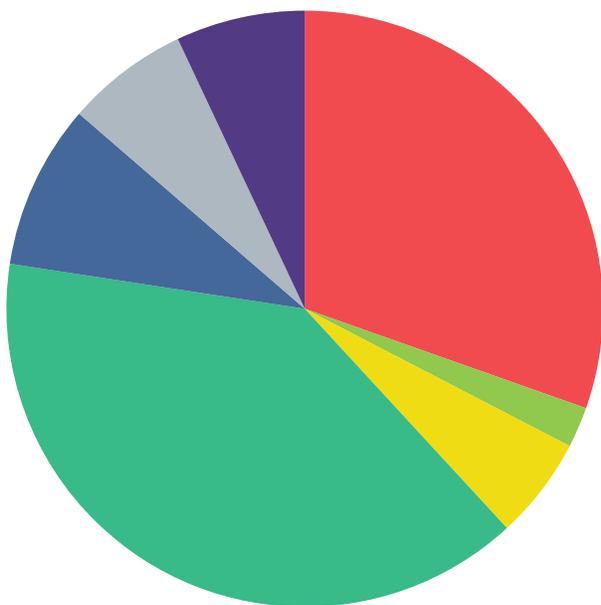
Autres races

2024	16 923
2023	16 227

Nombre total d'animaux

2024	235 500
2023	236 423

REVENU D'EXPLOITATION 2024



Enregistrements (30 %)
Transferts (2 %)
Génomique/tests de parenté (6 %)
Classifications (39 %)
Évaluations du bien-être des animaux (9 %)
Frais d'adhésion (7 %)
Autres revenus (7 %)



Augmentation du total des revenus d'exploitation de 9,7 % sur 12 mois

La croissance du chiffre d'affaires est liée à une deuxième année d'augmentation stratégique des prix, y compris le tarif d'adhésion nationale qui est passé de 35 \$ à 130 \$. La décision d'augmenter les prix était motivée par la volonté de faire en sorte que la tarification des services suffise à payer les dépenses liées aux services, tandis que les droits d'adhésion doivent couvrir les coûts de l'ensemble de la gouvernance et des programmes de l'Association. La représentation de la race bénéficie à tous les membres, quels que soient les services utilisés, et de manière égale, quelle que soit la taille ou l'emplacement de la ferme.

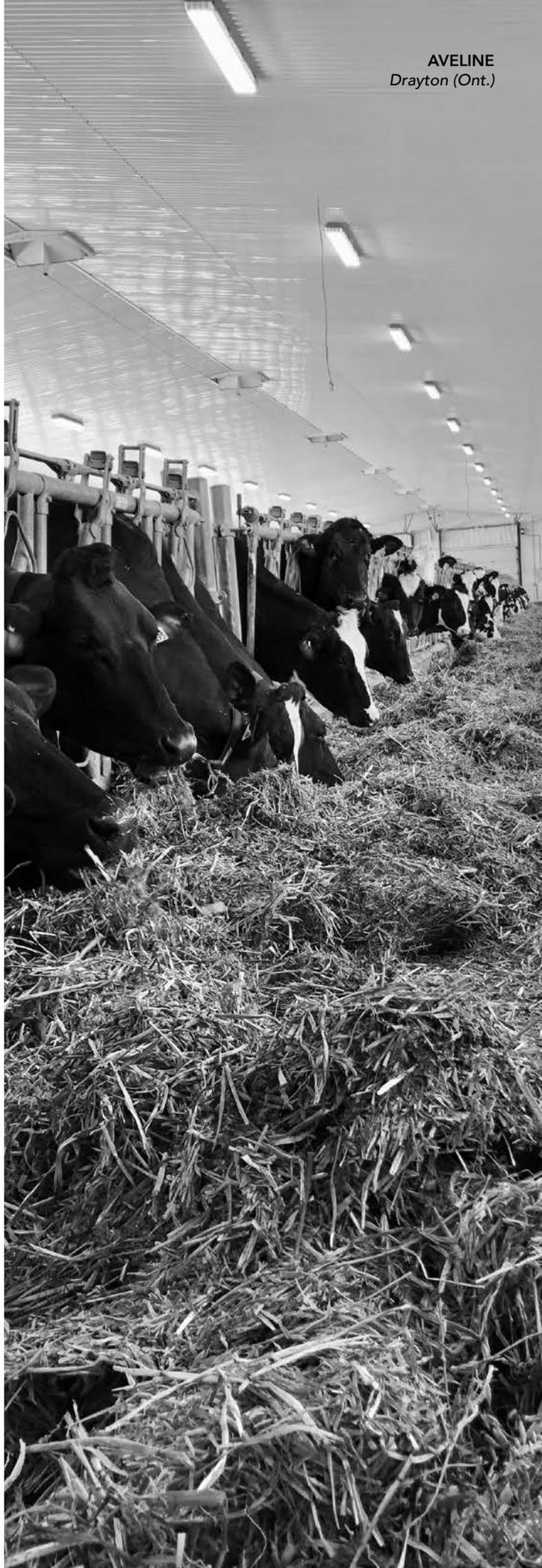
Les recettes d'enregistrement ont augmenté de 4,1 % par rapport à l'année précédente en raison de l'augmentation des prix, et la baisse prévue des activités a été de 3,5 %. Les recettes des transferts ont augmenté de 4,7 %, tandis que les activités ont connu un bond de 16 % attribuable à quelques transferts de troupeaux entiers. Le chiffre d'affaires et les activités du testage génomique ont tous deux légèrement diminué par rapport à 2023.

Le chiffre d'affaires des classifications a augmenté de 13,9 % par rapport à l'année précédente, avec un écart inférieur à 0,5 % quant au nombre d'animaux, mais une augmentation de 5,1 % du nombre de visites. Les recettes des évaluations du bien-être des animaux sont restées stables par rapport à 2023. Grâce au renouvellement du contrat avec Les Producteurs laitiers du Canada, Holstein Canada est assurée de pouvoir poursuivre le programme proAction® pour deux autres années.

Dans l'ensemble, le revenu total marque une hausse de 9,7 % sur 12 mois.

Gestion des dépenses

En 2024, les dépenses ont augmenté de 0,4 % par rapport à 2023, principalement en raison de plusieurs facteurs : la réduction de l'utilisation des services contractuels externes après l'achèvement de l'application ConneXXion au début de l'année 2024, la hausse de 1 % des frais de déplacements qui est attribuable au renouvellement du personnel de l'équipe de l'Expérience à la ferme et aux efforts visant à effectuer de plus nombreuses visites à la ferme au cours de l'année, et les dépenses de traduction-interprétation qui sont restées pratiquement inchangées entre 2023 et 2024. Dans l'ensemble, les dépenses ont été inférieures de 4,8 % au budget, principalement en raison des postes qui sont demeurés vacants et des coûts connexes. Pour 2025, nous avons budgétisé une augmentation des frais de traduction-interprétation et de déplacements, dans le but de renforcer l'engagement de nos membres partout au pays.



L'équipe Holstein

À la fin de 2024, l'équipe comptait 80 employés, contre 84 à la fin de 2023. Le budget de 2024 prévoyait une augmentation de notre effectif. Cependant, en raison d'une année inhabituelle marquée par la rotation du personnel et des difficultés de recrutement, nous n'avons pas été en mesure de pourvoir certains postes. En 2025, à la suite d'un examen stratégique des rôles, des responsabilités et des besoins de l'équipe, des postes vacants sont à doter dans toutes les divisions.

Position de trésorerie

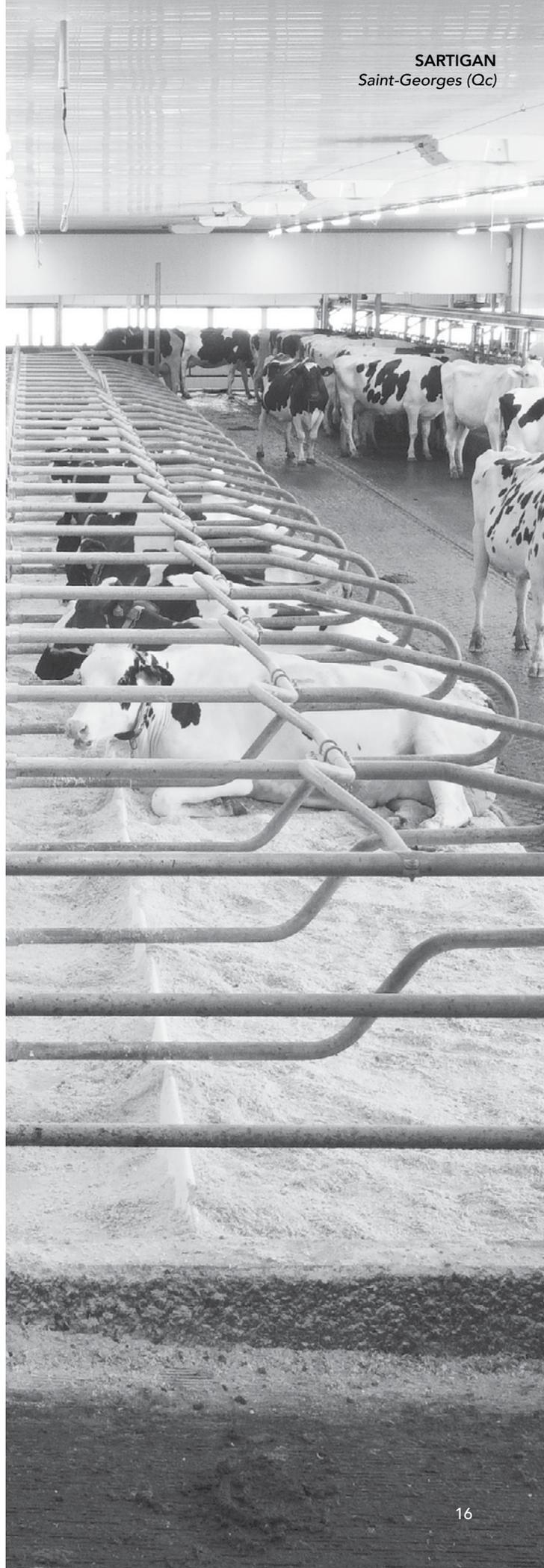
L'augmentation conjuguée des prix pour 2024 et l'utilisation efficace de notre ligne de crédit renouvelable nous ont permis de maintenir nos niveaux de trésorerie sans puiser dans les réserves. La grève de Postes Canada à la fin de l'année 2024 a eu un impact sur les recouvrements, ce qui a entraîné des soldes plus élevés que prévu pour les débiteurs et les créditeurs. Cependant, nous revenons maintenant à nos taux de recouvrement et de paiement d'avant la grève.

Fonds de réserve

Holstein Canada a créé un fonds de réserve pour soutenir les opérations en cas d'interruption des activités. Un solde minimum de 4 millions de dollars est mis de côté exclusivement pour les urgences, tandis que les fonds excédentaires peuvent servir à des projets futurs. Les fonds sont investis conformément à la politique de placement, qui est examinée périodiquement par le Comité d'audit et des finances et le conseil d'administration. RBC Dominion Valeurs mobilières gère le portefeuille et indique un rendement de 8,03 % qui a entraîné une augmentation de la valeur du marché de 469 000 \$. En fin d'exercice, le portefeuille totalisait 6,3 millions de dollars, contre 5,8 millions à la fin de 2023.



Kathryn Chapman,
Contrôleuse de gestion



États financiers de l'

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 décembre 2024



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Commerce Place
700-77, rue King Ouest
Hamilton ON L8P 4W7
Canada
Téléphone 905-523-8200
Télécopieur 905-523-2222

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de l'Association Holstein du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association Holstein du Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2024;
- l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

(ci-après, les « états financiers »)

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Hamilton, Canada

Le 13 mars 2025

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État de la situation financière

Au 31 décembre 2024 avec informations comparatives pour 2023

	Fonds d'exploitation	Fonds de réserve	2024 Total	2023 Total
Actif				
Actif à court terme :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	305 810 \$	661 676 \$	967 486 \$	244 991 \$
Débiteurs (note 3)	2 298 959	–	2 298 959	1 555 830
Autres débiteurs	116 963	–	116 963	136 168
Frais payés d'avance	359 352	–	359 352	241 824
Stocks	23 761	–	23 761	21 125
	<u>3 104 845</u>	<u>661 676</u>	<u>3 766 521</u>	<u>2,199,938</u>
Placements (note 4)	–	5 642 302	5 642 302	5 826 696
Immobilisations (note 5)	2 319 456	–	2 319 456	2 199 892
	<u>5 424 301 \$</u>	<u>6 303 978 \$</u>	<u>11 728 279 \$</u>	<u>10 226 526 \$</u>
Passif et soldes des fonds				
Passif à court terme :				
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 132 939 \$	2 500 \$	2 135 439 \$	1 640 548 \$
Produits reportés (note 7)	414 784	–	414 784	148 928
Facilité à vue (note 8)	545 000	–	545 000	595 000
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	111 195	–	111 195	157 950
	<u>3 203 918</u>	<u>2 500</u>	<u>3 206 418</u>	<u>2 542 426</u>
Dette à long terme (note 9)	44 830	–	44 830	76 895
	<u>3 248 748</u>	<u>2 500</u>	<u>3 251 248</u>	<u>2 619 321</u>
Soldes des fonds :				
Fonds de réserve (note 12)	–	6 301 478	6 301 478	5 832 620
Fonds d'exploitation	2 175 553	–	2 175 553	1 774 585
	<u>2 175 553</u>	<u>6 301 478</u>	<u>8 477 031</u>	<u>7 607 205</u>
Engagements (note 14)				
	<u>5 424 301 \$</u>	<u>6 303 978 \$</u>	<u>11 728 279 \$</u>	<u>10 226 526 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 avec informations comparatives pour 2023

	Fonds d'exploitation	Fonds de réserve	2024 Total	2023 Total
Produits :				
Classification	5 038 980 \$	– \$	5 038 980 \$	4 423 909 \$
Enregistrements	3 903 075	–	3 903 075	3 749 427
TracéLaitier	2 989 006	–	2 989 006	2 874 619
Évaluations du bien-être des animaux	1 146 968	–	1 146 968	1 149 756
Autre produits	897 802	–	897 802	926 470
Frais d'adhésion	854 058	–	854 058	289 979
Testage génomique / de parenté	710 676	–	710 676	723 810
Transferts	282 851	–	282 851	270 133
	15 823 416	–	15 823 416	14 408 103
Charges :				
Salaires et avantages sociaux	7 225 650	–	7 225 650	7 175 400
Coût des ventes TracéLaitier	2 562 015	–	2 562 015	2 476 662
Déplacement, repas et hébergement	1 621 430	–	1 621 430	1 610 939
Coûts de laboratoire	595 595	–	595 595	491 267
Évaluations génétiques et recherche	457 357	–	457 357	446 393
Événements	438 677	–	438 677	410 613
Amortissement	356 604	–	356 604	358 189
Dépenses de bureau	326 294	–	326 294	373 743
TI : équipement, logiciels, périphériques	288 626	–	288 626	271 982
Publicité et promotion	227 076	–	227 076	304 128
Consultants, services professionnels	241 462	–	241 462	118 115
Honoraires et indemnités journalières	230 130	–	230 130	172 445
Dépenses relatives au bâtiment	217 308	–	217 308	225 896
Dépenses diverses	187 089	27 403	214 492	123,523
Dépenses de traduction	118 025	–	118 025	123 371
Personnel sous contrat	116 411	–	116 411	471 265
Autres coûts des ventes	101 236	–	101 236	96 976
Autres dépenses du personnel	92 713	–	92 713	130 568
	15 403 698	27 403	15 431 101	15 381 475
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous				
	419 718	(27 403)	392,315	(973,372)
Autre revenu (charges) :				
Gain non réalisé sur les placements	–	274 787	274 787	97 056
Revenu de placement	–	212 563	212 563	206 522
Perte sur cession d'immobilisations	(18 750)	–	(18 750)	(1 089)
Gain réalisé sur la vente de placements	–	8 911	8 911	7 231
	(18 750)	496 261	477 511	309,720
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges				
	400 968	468 858	869 826	(663 652)
Solde des fonds, à l'ouverture de l'exercice				
	1 774 585	5 832 620	7 607 205	8 270 857
Solde des fonds, à la clôture de l'exercice				
	2 175 553 \$	6 301 478 \$	8 477 031 \$	7 607 205 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 avec informations comparatives pour 2023

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	869 826 \$	(663 652) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	356 604	358 189
Perte sur la cession d'immobilisations	18 750	1 089
Gain non réalisé(e) sur les placements	(274 787)	(97 056)
Gain réalisé sur la vente de placements	(8 911)	(7 231)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement		
Débiteurs	(743 129)	82 091
Autres débiteurs	19 205	(54 700)
Frais payés d'avance	(117 528)	(29 703)
Stocks	(2 636)	5 181
Créditeurs et charges à payer	494 891	(506 456)
Produits reportés	265 856	(36 223)
	878 141	(948 471)
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(518 718)	(237 605)
Produits sur la cession d'immobilisations	23 800	21 576
Achat de placements	(639 620)	(416 330)
Produits sur la vente de placements	1 107 712	1 116 973
Variation des liquidités soumises à restriction	(653 252)	120 552
	(680 078)	605 166
Activités de financement :		
Produit tiré de la dette	103 934	250 000
Remboursement de la dette à long terme	(182 754)	(173 721)
Facilité à vue renouvelable	(50 000)	450 000
	(128 820)	526 279
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	69 243	182 974
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	236 567	53 593
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice	305 810 \$	236 567 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

L'Association Holstein du Canada (« l'Association ») est un organisme national autorisé à inscrire au registre les bovins Holstein au Canada. La mission de base de l'Association est d'améliorer la race de bovins Holstein. À cette fin, l'organisme tient un livre généalogique et fournit plusieurs services à ses membres afin de les aider à évaluer, sélectionner et améliorer leurs troupeaux. L'Association est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux* et, en conséquence, est non imposable en vertu de l'alinéa 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. Principales méthodes comptables :

Les présents états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables de l'Association sont les suivantes :

a) Comptabilité par fonds :

L'Association suit la méthode de comptabilité par fonds affectés pour les produits et les charges.

Les produits et les charges liés à la prestation de services et aux activités administratives sont comptabilisés dans le fonds d'exploitation.

Le fonds de réserve présente l'actif, le passif, les produits et les charges qui sont grevés d'une affectation interne afin de pourvoir aux éventualités futures et de financer des projets spécifiques.

b) Comptabilisation des produits :

L'Association comptabilise les produits au fur et à mesure que les services sont rendus.

Les revenus tirés de l'enregistrement, de la classification, de TracéLaitier, des évaluations du bien-être des animaux, du testage génomique et de parenté, et des transferts sont comptabilisés dans l'année où le service est fourni.

Les produits des frais d'adhésion représentent les cotisations annuelles payées par les membres de l'Association. L'Association comptabilise les frais d'adhésion proportionnellement à la durée de l'adhésion. Les montants reçus avant l'expiration de la période d'adhésion sont traités comme des produits reportés.

Les revenus des placements incluent les intérêts et les dividendes et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

L'Association considère tous les comptes d'investissement et d'épargne très liquides et à taux d'intérêt élevé comme des équivalents de trésorerie.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

1. Principales méthodes comptables (suite) :

d) Stocks :

Les stocks sont principalement constitués de fournitures et sont comptabilisés au plus faible du coût et du coût de remplacement.

e) Immobilisations :

Les immobilisations de l'Association sont comptabilisées au coût. L'amortissement est comme suit :

Immobilisations	Méthode	Taux
Immeuble	Linéaire	30 ans
Améliorations à l'immeuble	Linéaire	10 ans
Fournitures de bureau et équipement	Linéaire	5 ans
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	3-4 ans
Automobiles	Amortissement dégressif	30 %

f) Dépréciation des actifs à long terme :

La direction soumet la valeur comptable des actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que celle-ci pourrait ne pas être recouvrable. Toute dépréciation déterminée en comparant l'estimation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation futurs non actualisés devant découler de l'actif avec la valeur comptable de l'actif sera radiée au moment de la dépréciation.

g) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'Association a choisi de comptabiliser ses placements à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode linéaire.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

1. Principales méthodes comptables (suite) :

g) Instruments financiers (suite) :

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Association ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

h) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la juste valeur des placements et la valeur comptable des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et avoir une incidence sur les futures périodes.

i) Conversion des devises :

À la date de l'opération, chaque actif, passif, produit ou charge est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date et les gains et pertes de change qui en résultent sont inclus dans les résultats de l'exercice à l'étude.

j) Coûts de développement :

Les dépenses de recherche et développement sur les immobilisations incorporelles grevées d'une affectation interne sont comptabilisées comme charges lorsqu'elles sont encourues.

k) Collections :

Les collections de l'Association sont capitalisées à l'état de la situation financière, mais ne sont pas soumises à l'amortissement. Les apports sont comptabilisés à titre de produits et d'augmentation des immobilisations corporelles, à leur juste valeur. Lorsque la juste valeur ne peut être déterminée, l'apport est comptabilisé à une valeur nominale. La collection de l'Association consiste en une sculpture de Fafard.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

1. Principales méthodes comptables (suite) :

l) Transferts interfonds :

Les transferts interfonds représentent des montants utilisés pour financer des projets et des initiatives.

2. Trésorerie et équivalents de trésorerie:

Les comptes bancaires de l'Association sont détenus auprès d'une banque à charte. Les comptes bancaires rapportent des intérêts à un taux nominal. La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend 661 676 \$ (8 424 \$ en 2023) de fonds affectés à l'interne et détenus dans un compte d'épargne à intérêt élevé qui rapporte des intérêts au taux de 0,45 % - 2,80 % (0,45 % en 2023).

3. Débiteurs :

Les débiteurs représentent les créances commerciales pour les frais d'adhésion, les services et produits et sont présentés déduction faite d'une provision pour perte de valeur de 20 048 \$ (22 546 \$ en 2023).

4. Placements :

	2024		2023	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Certificats de placement garanti	3 200 000 \$	3 246 645 \$	3 600 000 \$	3 649 816 \$
Obligations et débentures				
Autorités canadiennes provinciales et publiques	202 656	202 464	300 606	297 068
Obligations de sociétés canadiennes	146 659	145 394	146 659	138 269
Actions				
Actions privilégiées	55 340	51 520	55 340	46 111
Actions ordinaires	1 098 096	1 922 902	1 077 898	1 653 915
Titres étrangers	55 703	73 377	37 133	41 517
	4 758 454 \$	5 642 302 \$	5 217 636 \$	5 826 696 \$

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

4. Placements (suite) :

Les certificats de placement garanti rapportent des intérêts à un taux compris entre 1,39 % et 5,45 % (1,39 % et 5,45 % en 2023). Les obligations ont des taux d'intérêt entre 1,65 % et 4,60 % (1,65 % - 4,60 % en 2023). Ces investissements arriveront à échéance dans une période de 1 à 5 ans et sont facilement convertis en espèces.

Les placements sont grevés d'affectations internes par rapport au fonds de réserve (note 12).

5. Immobilisations :

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	328 851 \$	– \$	328 851 \$	328 851 \$
Bâtiment	3 008 125	2 306 521	701 604	801 875
Améliorations au bâtiment	395 125	167 046	228 079	149 031
Sculpture de Fafard	179 686	–	179 686	179 686
Fournitures de bureau et équipement	473 202	423 684	49 518	59 381
Automobiles	857 291	711 691	145 600	523 487
Matériel informatique et logiciels	1 284 428	598 310	686 118	157 581
	6 526 708 \$	4 207 252 \$	2 319 456 \$	2 199 892 \$

6. Crédoiteurs et charges à payer :

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 57 709 \$ (56 995 \$ en 2023) au titre des sommes à remettre à l'État, ce qui comprend les montants à payer au titre des taxes de vente fédérale et provinciale.

7. Produits reportés :

	2024	2023
Frais d'adhésion	239 648 \$	66 516 \$
TracéLaitier	134 761	72 383
Autres	40 375	10 029
	414 784 \$	148 928 \$

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

8. Facilité à vue :

L'Association dispose d'une facilité de crédit renouvelable totalisant 825 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,30 % par année. À la fin de l'exercice, une somme de 545 000 \$ avait été prélevée à même cette facilité de crédit (595 000 \$ en 2023). Ces facilités sont garanties par un contrat de sûreté général constituant un droit de priorité sur tous les biens personnels de l'Association. L'Association possède une facilité de carte de crédit auprès de la US Bank Canada totalisant environ 400 000 \$. À la fin de l'exercice, un montant d'environ 106 767 \$ avait été utilisé à même cette facilité (92 978 \$ en 2023), lequel est inclus dans les créditeurs et les charges à payer dans l'état de la situation financière.

9. Dette à long terme :

	2024	2023
Prêt à terme renouvelable, entièrement remboursé au cours de l'année	– \$	7 787 \$
Prêt à terme renouvelable, entièrement remboursé au cours de l'année	–	26 010
Prêt à terme renouvelable, remboursable par mensualités de 11 252 \$, y compris les intérêts calculés au taux annuel de 7,52 %, échéant en juillet 2025, garanti par une convention de sûreté générale.	76 909	201 048
Prêt de financement de véhicule, remboursable par versements mensuels de 1 534 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 3,99 % par an, venant à échéance en mars 2027, garanti par un contrat de sûreté général	39 558	–
Prêt de financement de véhicule, remboursable par versements mensuels de 1 534 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 3,99 % par an, venant à échéance en mars 2027, garanti par un contrat de sûreté général	39 558	–
	156,025	234 845
Tranche à court terme	(111 195)	(157 950)
Tranche à long terme	44 830 \$	76 895 \$

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

9. Dette à long terme (suite) :

L'Association dispose d'une facilité de crédit renouvelable à terme de 350 000 \$ et d'une marge de crédit renouvelable de 350 000 \$ auprès de la Banque Royale du Canada. Le total des emprunts combinés dans le cadre de ces deux facilités de crédit ne peut dépasser 350 000 \$ en tout temps. À la clôture de l'exercice, environ 76 909 \$ (234 845 \$ en 2023) des facilités d'emprunt à terme ont été utilisés, sans aucun prélèvement sur la ligne de crédit-bail (néant en 2023).

Selon les modalités des accords en vertu de cette dette, le montant total des remboursements de principal requis au cours des trois prochaines années se présente comme suit :

2025	111 195 \$
2026	34 283
2027	10 547
	<hr/>
	156 025 \$

10. Régime de retraite :

L'Association gère un régime de retraite à cotisations définies pour tous les employés, dans le cadre duquel elle verse l'équivalent du montant contribué par l'employé, jusqu'à un certain pourcentage du salaire de celui-ci, sous réserve de certaines limites déterminées par la date d'adhésion de l'employé au régime. Les cotisations totales des employés au régime de retraite pour l'année étaient de 175 130 \$ (188 450 \$ en 2023).

11. Instruments financiers :

a) Risque de crédit :

Les instruments financiers potentiellement exposés au risque de crédit comprennent la trésorerie, les placements et les débiteurs. Les dépôts détenus auprès des banques peuvent dépasser le montant de l'assurance fournie sur ces dépôts. En général, ces dépôts peuvent être remboursés sur demande et sont conservés auprès d'institutions financières de bonne réputation et ne présentent donc qu'un risque minimal. Les investissements ne sont pas concentrés de manière significative et sont principalement investis dans des placements de haute qualité. La direction considère que son exposition au risque de crédit sur la trésorerie est faible, car l'Association détient des dépôts en trésorerie auprès d'une grande banque canadienne. Les débiteurs sont dus par un grand nombre de membres et de clients répartis sur une grande zone géographique. L'Association évalue la situation financière de ses membres et de ses clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. L'Association a recours à une provision pour créances douteuses pour enregistrer les pertes de crédit potentielles associées à ses créances commerciales et les pertes de crédit à ce jour ont été conformes aux attentes de la direction.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

11. Instruments financiers (suite):

b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Association a pris des mesures pour s'assurer qu'elle disposera d'un fonds de roulement suffisant pour faire face à ses obligations en maintenant des niveaux de trésorerie suffisants et en investissant dans des placements à court terme de qualité supérieure.

c) Risque de taux d'intérêt :

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée aux variations des taux d'intérêt liés à ses placements dans des titres négociables. L'objectif premier de l'Association est de garantir la sécurité des montants de capital investis et de maintenir un degré élevé de liquidité, tout en obtenant un rendement satisfaisant.

L'Association atténue le risque de taux d'intérêt sur ses placements en diversifiant la durée des certificats de placement garantis et des placements obligataires détenus à un moment donné, et en investissant dans certains instruments garantis par une banque à charte.

d) Risque de change :

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs de certains instruments financiers libellés en devises dans le portefeuille de placements fluctuent en raison des variations des taux de change. L'Association considère ce risque comme étant acceptable compte tenu de son exposition limitée et, par conséquent, ne couvre pas ses risques de taux de change. Moins de 2 % du portefeuille de l'Association est exposé au risque de change.

e) Risque de marché :

Le risque de marché est le risque auquel le rendement des portefeuilles de placements est exposé et découle de la fluctuation des taux et du degré de volatilité de ces taux. Par conséquent, une variation des taux du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

Il n'y a pas eu de changement aux risques identifiés ci-dessus par rapport à l'exercice précédent.

12. Fonds de réserve :

L'Association a un fonds de réserve pour faire face aux éventualités futures et pour financer des projets spécifiques. Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert du fonds de réserve au fonds de fonctionnement (999 999 \$ en 2023).

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

13. Relations avec les sections provinciales:

L'Association est liée à ses sections provinciales, car l'objet de l'Association et des sections est intégré de sorte qu'elles ont des objectifs communs ou complémentaires. De plus, la charte de l'Association contient des dispositions qui empêchent toute modification de la charte des sections sans le consentement de l'Association. De ce fait, les sections bénéficient de certains droits et privilèges en tant que membres. L'Association n'a pas le droit de nommer la majorité des membres votants du conseil d'administration d'une section ni d'exercer un contrôle sur les activités de financement et d'investissement, mais elle peut avoir la capacité d'influencer certaines parties de l'exploitation de la section. Les sections sont des organismes sans but lucratif, dont certaines ne sont pas constituées en société et d'autres sont constituées sans capital social en vertu des lois de la province dans laquelle elles résident.

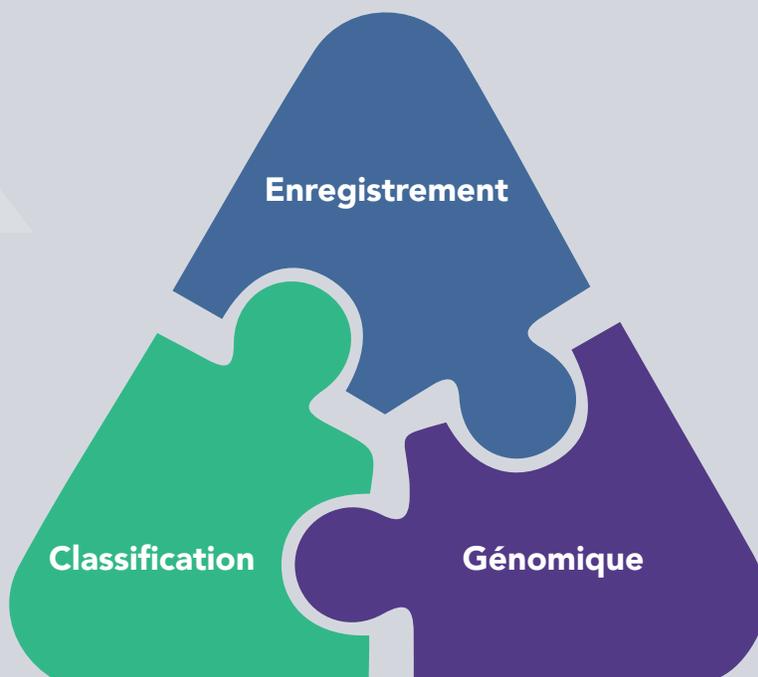
Tous les membres de l'Association doivent payer une cotisation annuelle et un prélèvement qui est facturé et perçu par l'Association et remis aux sections provinciales conformément aux statuts de l'Association. L'Association exécute également certaines activités administratives comme les paiements effectués au nom de la section, qui sont ensuite remboursés. À la clôture de l'exercice, 170 543 \$ (78 455 \$ en 2022) sont inclus dans les créditeurs et charges à payer relativement à ces montants. À la clôture de l'exercice, 23 910 \$ (22 811 \$ en 2022) sont inclus dans les débiteurs relativement à ces montants.

14. Engagements:

L'Association s'engage à payer des frais de service annuels pour les activités d'évaluation génétique menées par Lactanet (anciennement le Réseau laitier canadien), conformément à une entente entre Lactanet, les Centres canadiens d'insémination artificielle, les Agences canadiennes d'enregistrement du lait et les Associations de races canadiennes. Le coût estimé pour l'Association pour l'exercice 2025 devrait être d'environ 396 842 \$, plus 75 000 \$ pour la recherche laitière dans le cadre du conseil DairyGen.

HOLSTEIN CANADA

Mobiliser les producteurs laitiers tout en
promouvant la santé et la rentabilité des troupeaux



Enregistrement

L'enregistrement établit une base solide à partir de données généalogiques précises pour faciliter une prise de décision éclairée en matière d'élevage.



Classification

La classification aide à repérer les points forts et les domaines à améliorer, ce qui permet de faire de meilleurs choix d'accouplement et de promouvoir la longévité.



Testage génomique

Le testage génomique fournit de l'information fondée sur des données pour accélérer les progrès génétiques et améliorer le rendement du troupeau.

Grâce à ces puissants outils, vous pouvez prendre des décisions plus judicieuses en toute confiance, optimiser l'efficacité de votre troupeau et maximiser sa rentabilité.

Pour en savoir plus, contactez le service à la clientèle à l'adresse servicealaclientele@holstein.ca ou au numéro 1 855 756-8300.



zoetis
CLARIFIDE
CHEZ HOLSTEIN CANADA

www.holstein.ca